

## RESULTATS DE L'EXERCICE 2018

Votre salaire brut (sur le base d'un temps plein)	2017 (ancien accord)	2018 (nouvel accord)
Salaire de 25 000€	902 €	809 €
Salaire de 30 000€	969 €	868 €
Salaire de 35 000€	1035 €	928 €
Salaire de 40 000€	1102 €	988 €

Afin de vous aider à mieux comprendre le mécanisme : nous partageons avec vous le résultat de chaque critère

Les 3 critères groupes (pesée 1% de la MS*)	Leurs poids	Le % atteint	La tendance
<i>Solidité Groupe</i>	25 %	100%	😊
<i>Qualité clients</i>	60 %	49,35%	😐
Transformation digitale	15 %	68,02%	😐
Les 5 critères spécifiques (pesée 3,85% de la MS*)	Leurs poids	Le % atteint	La tendance
<i>Frais de retraite complémentaire</i>	20 %	100%	😊
<i>Satisfaction client retraite</i>	15%	91,75%	😊
<i>Résultats sur les activités assurantielles</i>	20%	10%	😞
<i>Frais en activités assurantielles</i>	25%	0%	😞
<i>Ratio combiné santé prévoyance</i>	20%	25,17%	😞

MS\* masse salariale

**Pourquoi L'UNSA n'a pas signé l'accord de 2018 . Nos idées majeures:**

- ⇒ Trop d'indicateurs « financiers » (dont certains « inatteignables ») au détriment d'indicateurs opérationnels de qualité.
- ⇒ Le poids des indicateurs retraite par rapport à ceux de l'assurantiel est insuffisant . Cela ne représente pas la réalité de la répartition des activités dans le GIE AG2R REUNICA.
- ⇒ La proratisation du montant de la prime ne permet pas à temps de travail égal une distribution égale de celle-ci.

### Payée ou placée ?

**Bon à savoir :** Sauf avis contraire du salarié dans les 15 jours de l'information de son montant par la DRH, la prime sera automatiquement placée sur le Plan d'Epargne Entreprise .

Brut annuel pour un salarié à 100%	Prime Brute	Abondement si placement PEE
25 000 €	809 €	1463 €
30 000 €	868 €	1552 €
35 000 €	928 €	1642€
40 000 €	988 €	1732 €

Pour **L'UNSA** ,un dispositif d'intéressement doit être un symbole fédérateur de motivation et d'appartenance à un groupe et doit contribuer avec des critères réalistes à augmenter le pouvoir d'achat des salariés!! Malheureusement, les résultats de cette année, montrent qu'il n'en est rien, et que surtout ils ne sont pas en corrélation avec les efforts des salariés.